



Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 13 mai 2014

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenu mardi le 13 mai 2014 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs le conseillers	Yvon Laporte Jocelyn Denis
Était absent	Claude Thouin

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Lucie Poulette, Directrice générale, secrétaire/trésorière.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

La séance est ouverte à 20h00 par un moment de réflexion suggéré par monsieur le Maire.

2.- (14-05-232) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par madame Annie Boucher,
Appuyé par madame Lise L'Heureux,
Et résolu à l'unanimité;

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du rapport financier pour l'année 2013
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014
5. Conciliation bancaire au 30 avril 2014
6. Comptes à approuver et à payer
7. Période de question
8. Avis de motion modifiant le règlement circulation #351-354
9. Facture 2014 pour la Sécurité publique-Sûreté du Québec
10. Chalet des loisirs - installation d'un air climatisé
11. Église St-Norbert- sommes qui seront amassées et son utilisation
12. Salaires camp de jour 2014
13. Appui à la municipalité de Lanoraie-Oléoduc TransCanada
14. Adoption du rapport financier 2013 de l'OMH De La Bonne Aventure et montant à payer pour 2013
15. Demande de refaire le trottoir -2061, rue Principale, Madame Hélène Beaufort
16. Contribution annelle à la Croix-Rouge
17. Nomination d'un(e) représentant(e) lors de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
18. Demandes de consentement municipal MTQ- Bell Canada
19. Vélo Santé 2014 Hôpital Pierre Le Gardeur - Autorisation
20. Remise d'un certificat «La Parité municipale»
21. Semaine de la municipalité du 1^{er} au 7 juin 2014
22. Demande de soirée d'information «Adélarde Lambert»
23. Correspondance
24. Divers
25. Clôture

3.- **(14-05-233) PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2013:**

Madame Mélanie Morel, comptable du bureau DCA comptable professionnel agréé inc. a fait la présentation des états financiers 2013. Tous les membres présent du conseil ont reçu une copie du rapport financier.

CONSIDÉRANT que cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnue au Canada.

Il est proposé par madame Lise L'heureux,
Appuyé par madame Jacynthe Leduc,
Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

D'accepter le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2013, indiquant un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 62 113.00\$.

4.- **(14-05-234) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2014 :**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;

Et résolu à l'unanimité;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 soit approuvé.

5.- **CONCILIATION BANCAIRE :**

Le dépôt de la conciliation bancaire au 30 avril 2014 pour un solde de 259 454.12 \$.

6.- **(14-05-235) COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:**

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Lise L'Heureux,
Le maire demande le vote
et résolu à l'unanimité

D'approuver les dépenses totalisant : 29 973.89 \$

Se détaillant comme suit :

Salaires et avantages sociaux : 12 477.90 \$

Comptes prélevés automatiquement 4 858.59 \$

Autres dépenses : 12 637.40 \$

7.- **PÉRIODE DE QUESTIONS:**

Monsieur Michel Robert demande que l'on intervienne auprès de L'OMH La Bonne Aventure, afin qu'il obtienne une réponse à sa demande de location.

Demande de Monsieur Aimé Laporte.

8.- **AVIS DE MOTION MODIFICATION REGLEMENT DE CIRCULATION #351-354 :**

Monsieur Jocelyn Denis, conseiller donne un avis de motion qu'un projet de modification du règlement de circulation #351-354 sera présenté lors d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption.

9.- **(14-05-235) FACTURE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE- SURETÉ DU QUÉBEC :**

CONSIDÉRANT que nous avons à payer la facture pour les services de la Sureté du Québec au montant de 96 100.00\$

CONSIDÉRANT que cette facture est payable en 2 versements égaux de 48 050.00\$;

CONSIDÉRANT que le 1^{er} versement vient à échéance le 30 juin 2014 et le 2^e le 31 octobre 2014;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Monsieur le maire demande le vote;
Et résolu à l'unanimité

D'effectuer le paiement de cette facture, selon les dates établies au montant de 48 050.00\$ pour chacun des 2 versements.

10.- **(14-05-236) CHALET DES LOISIRS-AIR CLIMATISÉ :**

CONSIDÉRANT que le camp de jour se déroulera au chalet des loisirs pour la saison estivale;

CONSIDÉRANT que cet endroit devient très chaud en période de canicule et d'humidité;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Lise L'Heureux,
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis,
Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale d'obtenir 2 soumissions pour l'installation d'un air climatisé mural au chalet des loisirs et d'autoriser l'achat et l'installation de celui-ci au plus bas soumissionnaire.

11.- **(14-05-237) ÉGLISE SAINT-NORBERT – SOMMES QUI SERONT AMASSÉES ET SON UTILISATION:**

CONSIDÉRANT qu'un comité de citoyens désire mettre en place des projets pour amasser des fonds dans le but de voir aux dépenses courantes et d'entretien de la bâtisse de l'église;

CONSIDÉRANT que nous devons dans le futur effectuer des travaux de rénovation et ou d'amélioration de la bâtisse;

CONSIDÉRANT que nous désirons que l'utilisation de ses sommes amassées seront utilisées uniquement pour le but pour lesquelles elles ont été amassées,

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

Que toutes les sommes qui seront amassées par diverses activités de financement, par des dons de citoyens, dont le but sera de payer les dépenses courantes reliées à la bâtisse église, les dépenses d'entretien, dépenses de restauration et d'amélioration de la bâtisse, que les entrées de fonds seront comptabilisées dans un compte grand livre «Activités de financement-Église», que les dépenses seront comptabilisées dans les comptes «grand livre» spécifique à l'église afin que la municipalité n'utilise les surplus générés que pour les utilisations désignées. Que le montant convenu lors de la signature du protocole d'entente sera mis avec ces sommes pour les utilisations ci-haut mentionnées.

12.- (14-05-238) SALAIRES CAMP DE JOUR 2014 :

CONSIDÉRANT que nous avons un camp de jour pour la saison estivale 2014;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin d'une coordonnatrice et de 2 animateurs;

CONSIDÉRANT que le salaire pour la coordonnatrice est de 13.50\$/heure;

CONSIDÉRANT que le salaire de l'animateur est de 11.50\$/heure;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Jacynthe Ledec;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De payer à la coordonnatrice du camp de jour 2014 13.50\$ de l'heure et de payer aux animateurs au camp de jour 2014 11.50\$ de l'heure.

13.- (14-05-239) APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LANORAIE – OLÉODUC TRANSCANADA :

COSNIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert appuie la démarche de la municipalité de Lanoraie concernant le projet oléoduc;

CONSIDÉRANT que la compagnie TransCanada Pipelines Ltd, filiale oeuvrant sous le nom d'Oléoduc Énergie Est à transporter du pétrole brut de l'ouest du Canada vers les marchés de l'est du Canada, lequel projet a été déposé le 4 mars 2014 à l'office national de l'Énergie du Canada;

CONSIDÉRANT que suite à la séance du conseil municipal de Lanoraie du 13 janvier 2014, le maire, M. Gérard Jean, a

demandé au responsable de TransCanada de rencontrer la population afin de la sécuriser concernant les risques importants de mettre en péril une grande partie de l'eau potable sur le territoire de la municipalité de Lanoraie, et que ceux-ci ne donnent pas suite;

CONSIDÉRANT qu'en plus des risques reliés à notre eau potable, les projets d'oléoduc auront pour effet d'enfermer pour très longtemps le Canada dans une économie axée sur le pétrole;

CONSIDÉRANT que le tracé du futur oléoduc traversera la région de Lanaudière et plus respectivement en suivant d'assez près le tracé du fleuve St-Laurent;

CONSIDÉRANT que plusieurs terres agricoles seraient touchées et que la protection de notre ressource agro-alimentaire est une priorité pour notre collectivité;

CONSIDÉRANT que certaines municipalités, dont Lanoraie, ont déjà soumis aux autorités gouvernementales leurs craintes et leur intention de refuser qu'une telle installation se retrouve sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que des déversements risqueraient de survenir éventuellement et pourraient bouleversés des écosystèmes naturelles, des terres agricoles et possiblement des sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT que Trans-Canada prévoit que l'oléoduc passera dans un milieu humide même si le gouvernement du Québec interdit toute intervention dans ces milieux et que ces milieux doivent continuer à être protégés;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité de Saint-Norbert, appuie la municipalité de Lanoraie dans ses démarches concernant le projet oléoduc.

Que la municipalité informe TransCanada Pipelines Ltd et l'Office national d'Énergie du Canada que le conseil municipal s'oppose et refuse de façon catégorique et énergique à ce que l'oléoduc passe sur le territoire de la municipalité de Lanoraie.

Que la municipalité de Saint-Norbert demande à la MRC de d'Autray de prendre position face à ce projet et d'informer les autorités gouvernementales fédérale et provinciale ainsi que la cie Trans-Canada.

Qu'une copie de la présente résolution soit également transmise à la députée fédérale, Mme Ruth Ellen Brosseau, à la ministre de l'Environnement fédérale, Mme Léona Aglukkaq, au ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs, au député provincial M. André Villeneuve, à la Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie, au conseil régional de l'environnement de Lanaudière, à toutes les municipalités des MRC de D'Autray et de L'Assomption et aux municipalité de Saint-Paul de Joliette et de Saint-Thomas de Joliette.

14.- **(14-05-240) ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'OMH LA BONNE AVENTURE 2013 ET MONTANT À PAYER :**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les états financiers de l'OMH de la Bonne Aventure;

CONSIDÉRANT que ce document concerne l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT que ce document a été préparé et vérifié par monsieur Yvan Gaudet, CPA, Auditeur, CA;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats montre des produits totalisant 172 796.00\$ et des charges totalisant 172 602\$ avec un surplus de 194.00\$;

CONSIDÉRANT que suite à cette vérification un montant de 1 289.00\$ est à recevoir par l'OMH de la Bonne Aventure de la part de la Municipalité de Saint-Norbert, figurant à la page 13 des états financiers;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote;

Et résolu à l'unanimité

D'accepter les états financiers de l'OMH la Bonne Aventure, pour la période se terminant le 31 décembre 2013 et d'effectuer le paiement du montant de 1 289.00\$ à Immobilière SHQ.

15.- **(14-05-241) DEMANDE DE REFAIRE LE TROTTOIR-2061 RUE PRINCIPALE MADAME HÉLÈNE BEAUFORT :**

CONSIDÉRANT que madame Hélène Beaufort demande de refaire le trottoir du 2061, rue Principale- route 347;

CONSIDÉRANT que l'entrée du 2061 rue Principale a une 2^e entrée tout près de celle-ci qui appartenait à un autre numéro civique;

CONSIDÉRANT que la demande est faite afin d'aider lors de l'entrée dans cette cours

CONSIDÉRANT que le trottoir est en bon état;

CONSIDÉRANT que nous devons obtenir l'autorisation au MTQ pour tous travaux qui sont faits sur l'emprise de la route 347;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

D'autoriser la démolition et la reconstruction du trottoir suite à la réception de l'autorisation du MTQ et selon leurs spécifications, que les travaux devront être faits par une firme spécialisée à la charge du propriétaire du lot.

16.- **(14-05-242) CONTRIBUTION ANNUELLE À LA CROIX-ROUGE :**

CONSIDÉRANT que nous désirons poursuivre l'offre de la Croix-Rouge, selon l'entente pour l'organisation des services aux sinistrés;

CONSIDÉRANT que notre contribution est de 0.15\$ par résidents;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De payer notre contribution pour la période de juin 2014 à mai 2015 au montant de 158.55\$

17.- (14-05-243) NOMINATION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) LORS DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES :

CONSIDÉRANT que la date fixée pour vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes est le 12 juin 2014 à la MRC de D'Autray à Berthierville;

CONSIDÉRANT qu'à cette date la directrice générale a son congrès annuel de l'ADMQ ;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De mandater la conseillère madame Annie Boucher à représenter la municipalité de Saint-Norbert le 12 juin 2014 lors de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, si à cette date nous détenons des dossiers non réglés.

19.- (14-05-244) DEMANDES DE CONSENTEMENT MUNICIPAL MTQ POUR BELL CANADA:

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 demandes de consentement municipal MTQ pour Bell Canada;

CONSIDÉRANT que la première demande consiste à la pose de deux conduits en traverse sous la voie ferrée en forage directionnel sur le Rang Nord-Route 347;

CONSIDÉRANT que la deuxième consiste à l'ajout de nouveaux câbles sur torons existants et ajout d'un nouveau câble dans les conduits et puits d'accès existants sur le Rang Nord-Route 347;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Monsieur le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

D'accepter les deux demandes de consentement MTQ pour Bell Canada pour les deux travaux sur le Rang Nord- Route 347.

20.- (14-05-245) VÉLO SANTÉ 2014- HÔPITAL PIERRE LE GARDEUR- AUTORISATION :

L'événement vélo santé 2014 de la Fondation de l'hôpital Pierre Le Gardeur sera de passage dans notre municipalité le 23 et/ou le 24 août 2014. Ils seront accompagnés d'une escorte policière tout au long de leur trajet et nous demande l'autorisation de passer dans notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le passage de l'évènement Vélo Santé 2014 de la fondation de l'hôpital Pierre Le Gardeur sur notre territoire.

21.- REMISE D'UN CERTIFICAT «LA PARITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL»:

Monsieur le maire fait mention que la municipalité a reçu un certificat «La parité du conseil municipal» reconnaissant la participation de femmes au sein du conseil municipal.

22.- SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ DU 1^{ER} JUIN AU 7 JUIN 2014 :

Monsieur le maire mentionne que cette année nous n'aurons pas la pêche familiale, donc aucune activité spécifique pour la semaine de la municipalité ne se tiendra. Nous allons offrir à la place le dimanche 24 août prochain la fête de la famille avec une pièce de théâtre de «la roulotte de Paul Buissonneau» , et diverses activités pour la famille.

23.- DEMANDE DE SOIRÉE D'INFORMATION «ADÉLARD LAMBERT»:

Madame Danielle Martineau, médiatrice du patrimoine vivant, chargée du projet «L'Héritage culturel d'Adélarde Lambert» par la MRC de D'Autray, souhaite offrir une soirée à la population Norbertoise afin de leur faire connaître cet homme passionné par sa culture. Et demande au conseil municipal si elle pouvait organiser une rencontre de jour comme de soir d'ici le 24 juin.

Nous regardons les disponibilités pour la semaine du 9 au 12 juin 2014.

24.- CORRESPONDANCE :

Monsieur le maire fait mention de la correspondance reçue;

25.- DIVERS :

Rien à ce point.

26.- (14-05-246) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

L'Ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
et résolu à l'unanimité

De lever la séance À 20 H 50.

Guy Paradis
Maire

Lucie Poulette
Directrice générale
Secrétaire/trésorière par intérim



Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 13 mai 2014

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenu mardi le 13 mai 2014 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs le conseillers	Yvon Laporte Jocelyn Denis
Était absent	Claude Thouin

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Lucie Poulette, Directrice générale, secrétaire/trésorière.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

La séance est ouverte à 20h00 par un moment de réflexion suggéré par monsieur le Maire.

2.- (14-05-232) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par madame Annie Boucher,
Appuyé par madame Lise L'Heureux,
Et résolu à l'unanimité;

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du rapport financier pour l'année 2013
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014
5. Conciliation bancaire au 30 avril 2014
6. Comptes à approuver et à payer
7. Période de question
8. Avis de motion modifiant le règlement circulation #351-354
9. Facture 2014 pour la Sécurité publique-Sûreté du Québec
10. Chalet des loisirs - installation d'un air climatisé
11. Église St-Norbert- sommes qui seront amassées et son utilisation
12. Salaires camp de jour 2014
13. Appui à la municipalité de Lanoraie-Oléoduc TransCanada
14. Adoption du rapport financier 2013 de l'OMH De La Bonne Aventure et montant à payer pour 2013
15. Demande de refaire le trottoir -2061, rue Principale, Madame Hélène Beaufort
16. Contribution annelle à la Croix-Rouge
17. Nomination d'un(e) représentant(e) lors de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
18. Demandes de consentement municipal MTQ- Bell Canada
19. Vélo Santé 2014 Hôpital Pierre Le Gardeur - Autorisation
20. Remise d'un certificat «La Parité municipale»
21. Semaine de la municipalité du 1^{er} au 7 juin 2014
22. Demande de soirée d'information «Adélarde Lambert»
23. Correspondance
24. Divers
25. Clôture

3.- **(14-05-233) PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2013:**

Madame Mélanie Morel, comptable du bureau DCA comptable professionnel agréé inc. a fait la présentation des états financiers 2013. Tous les membres présent du conseil ont reçu une copie du rapport financier.

CONSIDÉRANT que cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnue au Canada.

Il est proposé par madame Lise L'heureux,
Appuyé par madame Jacynthe Leduc,
Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

D'accepter le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2013, indiquant un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 62 113.00\$.

4.- **(14-05-234) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2014 :**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;

Et résolu à l'unanimité;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 soit approuvé.

5.- **CONCILIATION BANCAIRE :**

Le dépôt de la conciliation bancaire au 30 avril 2014 pour un solde de 259 454.12 \$.

6.- **(14-05-235) COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:**

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Lise L'Heureux,
Le maire demande le vote
et résolu à l'unanimité

D'approuver les dépenses totalisant : 29 973.89 \$

Se détaillant comme suit :

Salaires et avantages sociaux : 12 477.90 \$

Comptes prélevés automatiquement 4 858.59 \$

Autres dépenses : 12 637.40 \$

7.- PÉRIODE DE QUESTIONS:

Monsieur Michel Robert demande que l'on intervienne auprès de L'OMH La Bonne Aventure, afin qu'il obtienne une réponse à sa demande de location.

Demande de Monsieur Aimé Laporte.

8.- AVIS DE MOTION MODIFICATION REGLEMENT DE CIRCULATION #351-354 :

Monsieur Jocelyn Denis, conseiller donne un avis de motion qu'un projet de modification du règlement de circulation #351-354 sera présenté lors d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption.

9.- (14-05-235) FACTURE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE- SURETÉ DU QUÉBEC :

CONSIDÉRANT que nous avons à payer la facture pour les services de la Sureté du Québec au montant de 96 100.00\$

CONSIDÉRANT que cette facture est payable en 2 versements égaux de 48 050.00\$;

CONSIDÉRANT que le 1^{er} versement vient à échéance le 30 juin 2014 et le 2^e le 31 octobre 2014;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Monsieur le maire demande le vote;
Et résolu à l'unanimité

D'effectuer le paiement de cette facture, selon les dates établies au montant de 48 050.00\$ pour chacun des 2 versements.

10.- (14-05-236) CHALET DES LOISIRS-AIR CLIMATISÉ :

CONSIDÉRANT que le camp de jour se déroulera au chalet des loisirs pour la saison estivale;

CONSIDÉRANT que cet endroit devient très chaud en période de canicule et d'humidité;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Lise L'Heureux,
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis,
Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale d'obtenir 2 soumissions pour l'installation d'un air climatisé mural au chalet des loisirs et d'autoriser l'achat et l'installation de celui-ci au plus bas soumissionnaire.

11.- (14-05-237) ÉGLISE SAINT-NORBERT – SOMMES QUI SERONT AMASSÉES ET SON UTILISATION:

CONSIDÉRANT qu'un comité de citoyens désire mettre en place des projets pour amasser des fonds dans le but de voir aux dépenses courantes et d'entretien de la bâtisse de l'église;

CONSIDÉRANT que nous devons dans le futur effectuer des travaux de rénovation et ou d'amélioration de la bâtisse;

CONSIDÉRANT que nous désirons que l'utilisation de ses sommes amassées seront utilisées uniquement pour le but pour lesquelles elles ont été amassées,

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

Que toutes les sommes qui seront amassées par diverses activités de financement, par des dons de citoyens, dont le but sera de payer les dépenses courantes reliées à la bâtisse église, les dépenses d'entretien, dépenses de restauration et d'amélioration de la bâtisse, que les entrées de fonds seront comptabilisées dans un compte grand livre «Activités de financement-Église», que les dépenses seront comptabilisées dans les comptes «grand livre» spécifique à l'église afin que la municipalité n'utilise les surplus générés que pour les utilisations désignées. Que le montant convenu lors de la signature du protocole d'entente sera mis avec ces sommes pour les utilisations ci-haut mentionnées.

12.- (14-05-238) SALAIRES CAMP DE JOUR 2014 :

CONSIDÉRANT que nous avons un camp de jour pour la saison estivale 2014;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin d'une coordonnatrice et de 2 animateurs;

CONSIDÉRANT que le salaire pour la coordonnatrice est de 13.50\$/heure;

CONSIDÉRANT que le salaire de l'animateur est de 11.50\$/heure;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Jacynthe Ledec;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De payer à la coordonnatrice du camp de jour 2014 13.50\$ de l'heure et de payer aux animateurs au camp de jour 2014 11.50\$ de l'heure.

13.- (14-05-239) APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LANORAIE – OLÉODUC TRANSCANADA :

COSNIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert appuie la démarche de la municipalité de Lanoraie concernant le projet oléoduc;

CONSIDÉRANT que la compagnie TransCanada Pipelines Ltd, filiale oeuvrant sous le nom d'Oléoduc Énergie Est à transporter du pétrole brut de l'ouest du Canada vers les marchés de l'est du Canada, lequel projet a été déposé le 4 mars 2014 à l'office national de l'Énergie du Canada;

CONSIDÉRANT que suite à la séance du conseil municipal de Lanoraie du 13 janvier 2014, le maire, M. Gérard Jean, a

demandé au responsable de TransCanada de rencontrer la population afin de la sécuriser concernant les risques importants de mettre en péril une grande partie de l'eau potable sur le territoire de la municipalité de Lanoraie, et que ceux-ci ne donnent pas suite;

CONSIDÉRANT qu'en plus des risques reliés à notre eau potable, les projets d'oléoduc auront pour effet d'enfermer pour très longtemps le Canada dans une économie axée sur le pétrole;

CONSIDÉRANT que le tracé du futur oléoduc traversera la région de Lanaudière et plus respectivement en suivant d'assez près le tracé du fleuve St-Laurent;

CONSIDÉRANT que plusieurs terres agricoles seraient touchées et que la protection de notre ressource agro-alimentaire est une priorité pour notre collectivité;

CONSIDÉRANT que certaines municipalités, dont Lanoraie, ont déjà soumis aux autorités gouvernementales leurs craintes et leur intention de refuser qu'une telle installation se retrouve sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que des déversements risqueraient de survenir éventuellement et pourraient bouleversés des écosystèmes naturelles, des terres agricoles et possiblement des sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT que Trans-Canada prévoit que l'oléoduc passera dans un milieu humide même si le gouvernement du Québec interdit toute intervention dans ces milieux et que ces milieux doivent continuer à être protégés;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité de Saint-Norbert, appuie la municipalité de Lanoraie dans ses démarches concernant le projet oléoduc.

Que la municipalité informe TransCanada Pipelines Ltd et l'Office national d'Énergie du Canada que le conseil municipal s'oppose et refuse de façon catégorique et énergique à ce que l'oléoduc passe sur le territoire de la municipalité de Lanoraie.

Que la municipalité de Saint-Norbert demande à la MRC de d'Autray de prendre position face à ce projet et d'informer les autorités gouvernementales fédérale et provinciale ainsi que la cie Trans-Canada.

Qu'une copie de la présente résolution soit également transmise à la députée fédérale, Mme Ruth Ellen Brosseau, à la ministre de l'Environnement fédérale, Mme Léona Aglukkaq, au ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs, au député provincial M. André Villeneuve, à la Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie, au conseil régional de l'environnement de Lanaudière, à toutes les municipalités des MRC de D'Autray et de L'Assomption et aux municipalité de Saint-Paul de Joliette et de Saint-Thomas de Joliette.

14.- **(14-05-240) ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'OMH LA BONNE AVENTURE 2013 ET MONTANT À PAYER :**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les états financiers de l'OMH de la Bonne Aventure;

CONSIDÉRANT que ce document concerne l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT que ce document a été préparé et vérifié par monsieur Yvan Gaudet, CPA, Auditeur, CA;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats montre des produits totalisant 172 796.00\$ et des charges totalisant 172 602\$ avec un surplus de 194.00\$;

CONSIDÉRANT que suite à cette vérification un montant de 1 289.00\$ est à recevoir par l'OMH de la Bonne Aventure de la part de la Municipalité de Saint-Norbert, figurant à la page 13 des états financiers;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote;

Et résolu à l'unanimité

D'accepter les états financiers de l'OMH la Bonne Aventure, pour la période se terminant le 31 décembre 2013 et d'effectuer le paiement du montant de 1 289.00\$ à Immobilière SHQ.

15.- **(14-05-241) DEMANDE DE REFAIRE LE TROTTOIR-2061 RUE PRINCIPALE MADAME HÉLÈNE BEAUFORT :**

CONSIDÉRANT que madame Hélène Beaufort demande de refaire le trottoir du 2061, rue Principale- route 347;

CONSIDÉRANT que l'entrée du 2061 rue Principale a une 2^e entrée tout près de celle-ci qui appartenait à un autre numéro civique;

CONSIDÉRANT que la demande est faite afin d'aider lors de l'entrée dans cette cours

CONSIDÉRANT que le trottoir est en bon état;

CONSIDÉRANT que nous devons obtenir l'autorisation au MTQ pour tous travaux qui sont faits sur l'emprise de la route 347;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

D'autoriser la démolition et la reconstruction du trottoir suite à la réception de l'autorisation du MTQ et selon leurs spécifications, que les travaux devront être faits par une firme spécialisée à la charge du propriétaire du lot.

16.- **(14-05-242) CONTRIBUTION ANNUELLE À LA CROIX-ROUGE :**

CONSIDÉRANT que nous désirons poursuivre l'offre de la Croix-Rouge, selon l'entente pour l'organisation des services aux sinistrés;

CONSIDÉRANT que notre contribution est de 0.15\$ par résidents;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De payer notre contribution pour la période de juin 2014 à mai 2015 au montant de 158.55\$

17.- (14-05-243) NOMINATION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) LORS DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES :

CONSIDÉRANT que la date fixée pour vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes est le 12 juin 2014 à la MRC de D'Autray à Berthierville;

CONSIDÉRANT qu'à cette date la directrice générale a son congrès annuel de l'ADMQ ;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De mandater la conseillère madame Annie Boucher à représenter la municipalité de Saint-Norbert le 12 juin 2014 lors de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, si à cette date nous détenons des dossiers non réglés.

19.- (14-05-244) DEMANDES DE CONSENTEMENT MUNICIPAL MTQ POUR BELL CANADA:

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 demandes de consentement municipal MTQ pour Bell Canada;

CONSIDÉRANT que la première demande consiste à la pose de deux conduits en traverse sous la voie ferrée en forage directionnel sur le Rang Nord-Route 347;

CONSIDÉRANT que la deuxième consiste à l'ajout de nouveaux câbles sur torons existants et ajout d'un nouveau câble dans les conduits et puits d'accès existants sur le Rang Nord-Route 347;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Monsieur le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

D'accepter les deux demandes de consentement MTQ pour Bell Canada pour les deux travaux sur le Rang Nord- Route 347.

20.- (14-05-245) VÉLO SANTÉ 2014- HÔPITAL PIERRE LE GARDEUR- AUTORISATION :

L'événement vélo santé 2014 de la Fondation de l'hôpital Pierre Le Gardeur sera de passage dans notre municipalité le 23 et/ou le 24 août 2014. Ils seront accompagnés d'une escorte policière tout au long de leur trajet et nous demande l'autorisation de passer dans notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le passage de l'évènement Vélo Santé 2014 de la fondation de l'hôpital Pierre Le Gardeur sur notre territoire.

21.- REMISE D'UN CERTIFICAT «LA PARITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL»:

Monsieur le maire fait mention que la municipalité a reçu un certificat «La parité du conseil municipal» reconnaissant la participation de femmes au sein du conseil municipal.

22.- SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ DU 1^{ER} JUIN AU 7 JUIN 2014 :

Monsieur le maire mentionne que cette année nous n'aurons pas la pêche familiale, donc aucune activité spécifique pour la semaine de la municipalité ne se tiendra. Nous allons offrir à la place le dimanche 24 août prochain la fête de la famille avec une pièce de théâtre de «la roulotte de Paul Buissonneau», et diverses activités pour la famille.

23.- DEMANDE DE SOIRÉE D'INFORMATION «ADÉLARD LAMBERT»:

Madame Danielle Martineau, médiatrice du patrimoine vivant, chargée du projet «L'Héritage culturel d'Adélar Lambert» par la MRC de D'Autray, souhaite offrir une soirée à la population Norbertoise afin de leur faire connaître cet homme passionné par sa culture. Et demande au conseil municipal si elle pouvait organiser une rencontre de jour comme de soir d'ici le 24 juin.

Nous regardons les disponibilités pour la semaine du 9 au 12 juin 2014.

24.- CORRESPONDANCE :

Monsieur le maire fait mention de la correspondance reçue;

25.- DIVERS :

Rien à ce point.

26.- (14-05-246) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

L'Ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
et résolu à l'unanimité

De lever la séance À 20 H 50.

Guy Paradis
Maire

Lucie Poulette
Directrice générale
Secrétaire/trésorière par intérim



Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 13 mai 2014

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenu mardi le 13 mai 2014 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs le conseillers	Yvon Laporte Jocelyn Denis
Était absent	Claude Thouin

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Lucie Poulette, Directrice générale, secrétaire/trésorière.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

La séance est ouverte à 20h00 par un moment de réflexion suggéré par monsieur le Maire.

2.- (14-05-232) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par madame Annie Boucher,
Appuyé par madame Lise L'Heureux,
Et résolu à l'unanimité;

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du rapport financier pour l'année 2013
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014
5. Conciliation bancaire au 30 avril 2014
6. Comptes à approuver et à payer
7. Période de question
8. Avis de motion modifiant le règlement circulation #351-354
9. Facture 2014 pour la Sécurité publique-Sûreté du Québec
10. Chalet des loisirs - installation d'un air climatisé
11. Église St-Norbert- sommes qui seront amassées et son utilisation
12. Salaires camp de jour 2014
13. Appui à la municipalité de Lanoraie-Oléoduc TransCanada
14. Adoption du rapport financier 2013 de l'OMH De La Bonne Aventure et montant à payer pour 2013
15. Demande de refaire le trottoir -2061, rue Principale, Madame Hélène Beaufort
16. Contribution annelle à la Croix-Rouge
17. Nomination d'un(e) représentant(e) lors de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
18. Demandes de consentement municipal MTQ- Bell Canada
19. Vélo Santé 2014 Hôpital Pierre Le Gardeur - Autorisation
20. Remise d'un certificat «La Parité municipale»
21. Semaine de la municipalité du 1^{er} au 7 juin 2014
22. Demande de soirée d'information «Adélarde Lambert»
23. Correspondance
24. Divers
25. Clôture

3.- **(14-05-233) PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2013:**

Madame Mélanie Morel, comptable du bureau DCA comptable professionnel agréé inc. a fait la présentation des états financiers 2013. Tous les membres présent du conseil ont reçu une copie du rapport financier.

CONSIDÉRANT que cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnue au Canada.

Il est proposé par madame Lise L'heureux,
Appuyé par madame Jacynthe Leduc,
Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

D'accepter le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2013, indiquant un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 62 113.00\$.

4.- **(14-05-234) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2014 :**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;

Et résolu à l'unanimité;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 soit approuvé.

5.- **CONCILIATION BANCAIRE :**

Le dépôt de la conciliation bancaire au 30 avril 2014 pour un solde de 259 454.12 \$.

6.- **(14-05-235) COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:**

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Lise L'Heureux,
Le maire demande le vote
et résolu à l'unanimité

D'approuver les dépenses totalisant : 29 973.89 \$

Se détaillant comme suit :

Salaires et avantages sociaux : 12 477.90 \$

Comptes prélevés automatiquement 4 858.59 \$

Autres dépenses : 12 637.40 \$

7.- **PÉRIODE DE QUESTIONS:**

Monsieur Michel Robert demande que l'on intervienne auprès de L'OMH La Bonne Aventure, afin qu'il obtienne une réponse à sa demande de location.

Demande de Monsieur Aimé Laporte.

8.- **AVIS DE MOTION MODIFICATION REGLEMENT DE CIRCULATION #351-354 :**

Monsieur Jocelyn Denis, conseiller donne un avis de motion qu'un projet de modification du règlement de circulation #351-354 sera présenté lors d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption.

9.- **(14-05-235) FACTURE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE- SURETÉ DU QUÉBEC :**

CONSIDÉRANT que nous avons à payer la facture pour les services de la Sureté du Québec au montant de 96 100.00\$

CONSIDÉRANT que cette facture est payable en 2 versements égaux de 48 050.00\$;

CONSIDÉRANT que le 1^{er} versement vient à échéance le 30 juin 2014 et le 2^e le 31 octobre 2014;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Monsieur le maire demande le vote;
Et résolu à l'unanimité

D'effectuer le paiement de cette facture, selon les dates établies au montant de 48 050.00\$ pour chacun des 2 versements.

10.- **(14-05-236) CHALET DES LOISIRS-AIR CLIMATISÉ :**

CONSIDÉRANT que le camp de jour se déroulera au chalet des loisirs pour la saison estivale;

CONSIDÉRANT que cet endroit devient très chaud en période de canicule et d'humidité;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Lise L'Heureux,
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis,
Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale d'obtenir 2 soumissions pour l'installation d'un air climatisé mural au chalet des loisirs et d'autoriser l'achat et l'installation de celui-ci au plus bas soumissionnaire.

11.- **(14-05-237) ÉGLISE SAINT-NORBERT – SOMMES QUI SERONT AMASSÉES ET SON UTILISATION:**

CONSIDÉRANT qu'un comité de citoyens désire mettre en place des projets pour amasser des fonds dans le but de voir aux dépenses courantes et d'entretien de la bâtisse de l'église;

CONSIDÉRANT que nous devons dans le futur effectuer des travaux de rénovation et ou d'amélioration de la bâtisse;

CONSIDÉRANT que nous désirons que l'utilisation de ses sommes amassées seront utilisées uniquement pour le but pour lesquelles elles ont été amassées,

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

Que toutes les sommes qui seront amassées par diverses activités de financement, par des dons de citoyens, dont le but sera de payer les dépenses courantes reliées à la bâtisse église, les dépenses d'entretien, dépenses de restauration et d'amélioration de la bâtisse, que les entrées de fonds seront comptabilisées dans un compte grand livre «Activités de financement-Église», que les dépenses seront comptabilisées dans les comptes «grand livre» spécifique à l'église afin que la municipalité n'utilise les surplus générés que pour les utilisations désignées. Que le montant convenu lors de la signature du protocole d'entente sera mis avec ces sommes pour les utilisations ci-haut mentionnées.

12.- (14-05-238) SALAIRES CAMP DE JOUR 2014 :

CONSIDÉRANT que nous avons un camp de jour pour la saison estivale 2014;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin d'une coordonnatrice et de 2 animateurs;

CONSIDÉRANT que le salaire pour la coordonnatrice est de 13.50\$/heure;

CONSIDÉRANT que le salaire de l'animateur est de 11.50\$/heure;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Jacynthe Ledec;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De payer à la coordonnatrice du camp de jour 2014 13.50\$ de l'heure et de payer aux animateurs au camp de jour 2014 11.50\$ de l'heure.

13.- (14-05-239) APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LANORAIE – OLÉODUC TRANSCANADA :

COSNIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert appuie la démarche de la municipalité de Lanoraie concernant le projet oléoduc;

CONSIDÉRANT que la compagnie TransCanada Pipelines Ltd, filiale oeuvrant sous le nom d'Oléoduc Énergie Est à transporter du pétrole brut de l'ouest du Canada vers les marchés de l'est du Canada, lequel projet a été déposé le 4 mars 2014 à l'office national de l'Énergie du Canada;

CONSIDÉRANT que suite à la séance du conseil municipal de Lanoraie du 13 janvier 2014, le maire, M. Gérard Jean, a

demandé au responsable de TransCanada de rencontrer la population afin de la sécuriser concernant les risques importants de mettre en péril une grande partie de l'eau potable sur le territoire de la municipalité de Lanoraie, et que ceux-ci ne donnent pas suite;

CONSIDÉRANT qu'en plus des risques reliés à notre eau potable, les projets d'oléoduc auront pour effet d'enfermer pour très longtemps le Canada dans une économie axée sur le pétrole;

CONSIDÉRANT que le tracé du futur oléoduc traversera la région de Lanaudière et plus respectivement en suivant d'assez près le tracé du fleuve St-Laurent;

CONSIDÉRANT que plusieurs terres agricoles seraient touchées et que la protection de notre ressource agro-alimentaire est une priorité pour notre collectivité;

CONSIDÉRANT que certaines municipalités, dont Lanoraie, ont déjà soumis aux autorités gouvernementales leurs craintes et leur intention de refuser qu'une telle installation se retrouve sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que des déversements risqueraient de survenir éventuellement et pourraient bouleversés des écosystèmes naturelles, des terres agricoles et possiblement des sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT que Trans-Canada prévoit que l'oléoduc passera dans un milieu humide même si le gouvernement du Québec interdit toute intervention dans ces milieux et que ces milieux doivent continuer à être protégés;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité de Saint-Norbert, appuie la municipalité de Lanoraie dans ses démarches concernant le projet oléoduc.

Que la municipalité informe TransCanada Pipelines Ltd et l'Office national d'Énergie du Canada que le conseil municipal s'oppose et refuse de façon catégorique et énergique à ce que l'oléoduc passe sur le territoire de la municipalité de Lanoraie.

Que la municipalité de Saint-Norbert demande à la MRC de d'Autray de prendre position face à ce projet et d'informer les autorités gouvernementales fédérale et provinciale ainsi que la cie Trans-Canada.

Qu'une copie de la présente résolution soit également transmise à la députée fédérale, Mme Ruth Ellen Brosseau, à la ministre de l'Environnement fédérale, Mme Léona Aglukkaq, au ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs, au député provincial M. André Villeneuve, à la Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie, au conseil régional de l'environnement de Lanaudière, à toutes les municipalités des MRC de D'Autray et de L'Assomption et aux municipalité de Saint-Paul de Joliette et de Saint-Thomas de Joliette.

14.- **(14-05-240) ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'OMH LA BONNE AVENTURE 2013 ET MONTANT À PAYER :**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les états financiers de l'OMH de la Bonne Aventure;

CONSIDÉRANT que ce document concerne l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT que ce document a été préparé et vérifié par monsieur Yvan Gaudet, CPA, Auditeur, CA;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats montre des produits totalisant 172 796.00\$ et des charges totalisant 172 602\$ avec un surplus de 194.00\$;

CONSIDÉRANT que suite à cette vérification un montant de 1 289.00\$ est à recevoir par l'OMH de la Bonne Aventure de la part de la Municipalité de Saint-Norbert, figurant à la page 13 des états financiers;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote;

Et résolu à l'unanimité

D'accepter les états financiers de l'OMH la Bonne Aventure, pour la période se terminant le 31 décembre 2013 et d'effectuer le paiement du montant de 1 289.00\$ à Immobilière SHQ.

15.- **(14-05-241) DEMANDE DE REFAIRE LE TROTTOIR-2061 RUE PRINCIPALE MADAME HÉLÈNE BEAUFORT :**

CONSIDÉRANT que madame Hélène Beaufort demande de refaire le trottoir du 2061, rue Principale- route 347;

CONSIDÉRANT que l'entrée du 2061 rue Principale a une 2^e entrée tout près de celle-ci qui appartenait à un autre numéro civique;

CONSIDÉRANT que la demande est faite afin d'aider lors de l'entrée dans cette cours

CONSIDÉRANT que le trottoir est en bon état;

CONSIDÉRANT que nous devons obtenir l'autorisation au MTQ pour tous travaux qui sont faits sur l'emprise de la route 347;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

D'autoriser la démolition et la reconstruction du trottoir suite à la réception de l'autorisation du MTQ et selon leurs spécifications, que les travaux devront être faits par une firme spécialisée à la charge du propriétaire du lot.

16.- **(14-05-242) CONTRIBUTION ANNUELLE À LA CROIX-ROUGE :**

CONSIDÉRANT que nous désirons poursuivre l'offre de la Croix-Rouge, selon l'entente pour l'organisation des services aux sinistrés;

CONSIDÉRANT que notre contribution est de 0.15\$ par résidents;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De payer notre contribution pour la période de juin 2014 à mai 2015 au montant de 158.55\$

17.- (14-05-243) NOMINATION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) LORS DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES :

CONSIDÉRANT que la date fixée pour vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes est le 12 juin 2014 à la MRC de D'Autray à Berthierville;

CONSIDÉRANT qu'à cette date la directrice générale a son congrès annuel de l'ADMQ ;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

De mandater la conseillère madame Annie Boucher à représenter la municipalité de Saint-Norbert le 12 juin 2014 lors de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, si à cette date nous détenons des dossiers non réglés.

19.- (14-05-244) DEMANDES DE CONSENTEMENT MUNICIPAL MTQ POUR BELL CANADA:

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 demandes de consentement municipal MTQ pour Bell Canada;

CONSIDÉRANT que la première demande consiste à la pose de deux conduits en traverse sous la voie ferrée en forage directionnel sur le Rang Nord-Route 347;

CONSIDÉRANT que la deuxième consiste à l'ajout de nouveaux câbles sur torons existants et ajout d'un nouveau câble dans les conduits et puits d'accès existants sur le Rang Nord-Route 347;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Monsieur le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

D'accepter les deux demandes de consentement MTQ pour Bell Canada pour les deux travaux sur le Rang Nord- Route 347.

20.- (14-05-245) VÉLO SANTÉ 2014- HÔPITAL PIERRE LE GARDEUR- AUTORISATION :

L'événement vélo santé 2014 de la Fondation de l'hôpital Pierre Le Gardeur sera de passage dans notre municipalité le 23 et/ou le 24 août 2014. Ils seront accompagnés d'une escorte policière tout au long de leur trajet et nous demande l'autorisation de passer dans notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le passage de l'évènement Vélo Santé 2014 de la fondation de l'hôpital Pierre Le Gardeur sur notre territoire.

21.- REMISE D'UN CERTIFICAT «LA PARITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL»:

Monsieur le maire fait mention que la municipalité a reçu un certificat «La parité du conseil municipal» reconnaissant la participation de femmes au sein du conseil municipal.

22.- SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ DU 1^{ER} JUIN AU 7 JUIN 2014 :

Monsieur le maire mentionne que cette année nous n'aurons pas la pêche familiale, donc aucune activité spécifique pour la semaine de la municipalité ne se tiendra. Nous allons offrir à la place le dimanche 24 août prochain la fête de la famille avec une pièce de théâtre de «la roulotte de Paul Buissonneau» , et diverses activités pour la famille.

23.- DEMANDE DE SOIRÉE D'INFORMATION «ADÉLARD LAMBERT»:

Madame Danielle Martineau, médiatrice du patrimoine vivant, chargée du projet «L'Héritage culturel d'Adélarde Lambert» par la MRC de D'Autray, souhaite offrir une soirée à la population Norbertoise afin de leur faire connaître cet homme passionné par sa culture. Et demande au conseil municipal si elle pouvait organiser une rencontre de jour comme de soir d'ici le 24 juin.

Nous regardons les disponibilités pour la semaine du 9 au 12 juin 2014.

24.- CORRESPONDANCE :

Monsieur le maire fait mention de la correspondance reçue;

25.- DIVERS :

Rien à ce point.

26.- (14-05-246) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

L'Ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
et résolu à l'unanimité

De lever la séance À 20 H 50.

Guy Paradis
Maire

Lucie Poulette
Directrice générale
Secrétaire/trésorière par intérim